



Nathalie Jasse ● Bruno Richard ● Maryline Salvador ● Mathias Durand ● Emilie Beynet ● Christophe Bousquet ● Sindy Peuziat ● Christophe Carta ● Estelle Faucon
Joel Rebiere ● Fabienne Allouche ● Clément Vielh ● Elaine Garcin ● Vincent Boyer ● Cathy Lajous ● Hugo Parsy ● Sophie Bizet ● Nicolas Bossu ● Monika Landriau



DESSINONS ENSEMBLE LES CONTOURS
D'UN PROJET COMMUN POUR SAUVETERRE

RÉUNIONS DE QUARTIER *et si on se rencontrait ?*

Discutons ensemble de notre village, partageons nos idées, construisons un avenir meilleur pour nos enfants à Sauveterre ! C'est par l'implication de chacun et la volonté de tous que nous ferons la différence. Nous comptons sur vous ! *En cas de mauvais temps, nous vous accueillerons à la salle Grenade (à côté de la salle des fêtes)*

DE FÉVRIER À MARS, UN SAMEDI & LES DIMANCHES DE 9^{H30} À 12^{H00}

MÉMO *Agenda*



Hameau de Four



Place du village



Stade aux écoles



Rue du Mime Séverin



Les Jardins de Montsauve

À COMPTER DU 1^{er} FÉVRIER NOUS TIENDRONS UNE PERMANENCE
LES SAMEDIS MATIN DE 9H À 12H À LA SALLE GRENADE.

*Les membres de l'équipe Sauveterre Avenir sont à votre disposition
pour échanger et répondre à vos questions autour d'un café, thé et viennoiseries.
Si vous êtes dans l'impossibilité de venir contactez-nous à sauveterreavenir@gmail.com*

MÉMO

Modalités d'inscription sur les listes électorales

Quelles que soient vos affinités,
voici l'essentiel à savoir pour voter
aux prochaines élections municipales.



**LA DATE LIMITE
D'INSCRIPTION
EST FIXÉE
AU 7 FÉVRIER 2020
DERNIER DÉLAI.**

À FOURNIR :

- Un justificatif de domicile
- Un justificatif d'identité
- Un formulaire cerfa N° 12 669*02 disponible en mairie ou que vous pouvez télécharger sur internet.



**LE VOTE
PAR PROCURATION**

*Vous ne pourrez pas vous déplacer
au bureau de vote ?*

Vous avez la possibilité de confier
un mandat à une autre personne
inscrite sur la commune de Sauveterre.
Ce dernier votera en votre nom.

N'attendez pas les derniers jours
précédant les élections, filez vite
à la brigade de gendarmerie de
Roquemaure avec un justificatif
d'identité en cours de validité,
un formulaire de vote par procuration
vous sera remis pour être complété
et signé.

*Pour ceux qui le peuvent,
vous pouvez télécharger
le document formulaire
Cerfa N° 14952*01,
pour le remettre à la personne
qui votera pour vous.*

Pour les français qui vivent à l'étranger
mais inscrits sur la liste électorale,
vous pouvez voter par procuration.

Pour cela se rapprocher de
votre ambassade ou consulat.



**MODALITÉS
DE VOTE**

Sauveterre est une commune de plus
de 1000 HABITANTS. Nous devons
donc voter la liste entière composée de

19 personnes. Il n'est pas possible de
modifier, supprimer, raturer ou dessiner
sur le bulletin sous peine de nullité.

Au moment du vote n'oubliez pas
votre carte d'identité, elle est obligatoire.
La carte d'électeur n'est pas obligatoire,
si vous l'avez perdu, la Mairie peut vous
délivrer une attestation.



**LES CARTES
VALABLES
(avec photographie)
en cours de validités
à présente au moment
du vote sont :**

- Carte nationale d'identité (périmée de moins de 5 ANS)
- Carte d'invalidité
- Carte de mobilité
- Permis de conduire
- Permis de chasser
- Carte ancien combattant
- Récépissé valant justification de l'identité en cours de validité.

Pour toutes questions, contactez-nous à sauveterreavenir@gmail.com
ou rejoignez-nous sur